



### Votre agence

T LACORNE et A TACHON EIRL  
443, PLACE CHARLES DE GAULLE  
BP 18  
60230 CHAMBLY  
Tél. : 01 34 70 51 94  
Mail : chambly@gan.fr  
N°Orias : 20000263-20002599

ELEVEN-FRANCE  
2 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU  
95560 BAILLET EN FRANCE

### Vos références

N°client / identifiant internet : 51184021  
N°du souscripteur : 30922167L  
N°de devis : 114774317

## GAN ASSOCIATIONS PROJET DE CONTRAT

### CE PROJET DE CONTRAT D'ASSURANCE EST ETABLIS ENTRE

L'Agence  
AGENCE CHAMBLY

et

ELEVEN-FRANCE  
2 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU  
95560 BAILLET EN FRANCE

### REFERENCES

Projet de contrat effectué le	:	22/03/2022
Date de prise d'effet des garanties	:	16/03/2022
Date de fin des garanties	:	-
Date d'échéance	:	01/03
Indice FFB de souscription	:	1055,2 au 2ème trimestre 2021
Indice AGIRC de souscription	:	0,442 au 1er avril 2021



#### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z  
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01 70 94 20 00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)  
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09  
Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## SOMMAIRE

L'ENTITE A ASSURER.....	3
LA DESCRIPTION DES ACTIVITES EXERCÉES.....	3
LA(LES) PERSONNE(S) A ASSURER.....	4
LA(LES) MANIFESTATION(S) A ASSURER.....	5
L'ASSURANCE DES RESPONSABILITÉS .....	6
LA DEFENSE DES DROITS ET DES INTERETS .....	7
L'ASSURANCE DES PERSONNES.....	7
L'ASSURANCE DE VOS MANIFESTATIONS .....	8
LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES .....	9
LES ANTECEDENTS .....	10
LE DETAIL DE LA COTISATION .....	10
LES INFORMATIONS DU SOUSCRIPTEUR .....	11
LES MENTIONS LEGALES .....	12
LA REMISE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.....	12
LA DUREE DU PROJET ET LA SIGNATURE DES PARTIES .....	13



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## L'ENTITE A ASSURER

### ELEVEN-FRANCE

Représentée par : Le président

Statut de l'association : Association loi 1901

Date de création de l'association : 01/01/2022

## LES INFORMATIONS QUE VOUS NOUS AVEZ DECLAREES :

## LA DESCRIPTION DES ACTIVITES EXERCÉES

### Données générales :

Domaine d'activité (thème) de l'association : Activité physique et sportive

Activité principale déclarée aux statuts (objet social) :  
Pratique du tennis de table en ligne.

Nombre d'adhérents : 100 personnes

Budget de fonctionnement : 2 000 €

Affiliation à une Fédération nationale : Oui  
- Fédération Française du Tennis de Table

### Activités détaillées :

Activités d'hébergement :	Non
Pratique(s) sportive(s) :	Oui
	Sport(s) pratiqué(s) : - Tennis de table
Activité d'enseignement :	Non
Activité voyage(s) séjour(s) :	Non
Activité étude(s) - conseil(s)	Non
Activité de travaux - Livraison de produits :	Non
Activité médicale(s)-paramédicale(s) :	Non
Organisation de transport collectif de personnes :	Non
Activité de transaction - Gestion immobilière :	Non
Gestion des biens des incapables majeurs :	Non
Production d'énergie :	Non
Gestion d'un réseau d'adduction d'eau et/ou d'une retenue d'eau sans digue(s) et sans barrage(s) :	Non
Gestion digue(s)-barrage(s) :	Non



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

**Activités détaillées :**

Gestion de sites à caractère industriel, commercial, agricole : Non

Caractéristiques des manifestations réunissant moins de 500 personnes :

Usage tribunes - Gradins :	<b>Non</b>		
Service d'ordre :	Non	Nombre de personnes :	0
Préparation de repas :	<b>Non</b>	<b>Nombre de couverts :</b>	<b>0</b>
Tir(s) de feu(x) d'artifices :	Non	Nombre de tir(s) :	0

**LA(LES) PERSONNE(S) A ASSURER**

Personne(s) à couvrir au titre des accidents corporels		
Dénomination	Personne(s) à couvrir	Nombre
PRATIQUANTS OCCASIONNELS	Pratiquants sportifs	100
BENEVOLES OCCASIONNELS	Bénévoles	10

**Assistance Voyages(s) de groupe(s) / Missions(s) professionnelle(s)**

Garanties non souhaitées

**Annulation - Interruption de voyages - Perte de bagages**

Garanties non souhaitées



**Gan Assurances**

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## LA(LES) MANIFESTATION(S) A ASSURER

	Manifestation(s) – couverture annuelle				
	Manifestation 1	Manifestation 2	Manifestation 3	Manifestation 4	Manifestation 5
Dénomination	JO	-	-	-	-
Budget de la manifestation	3 000 €	-	-	-	-
Durée (jours)	17	-	-	-	-
Nature de la manifestation (*)	NM4	-	-	-	-
Nombre de participants attendus (public)	70	-	-	-	-
Nombre de pratiquants sportifs	200	-	-	-	-
Usage Tribunes – Gradins	Non	-	-	-	-
Nature (**)	-	-	-	-	-
Service d'ordre	Non	-	-	-	-
Nombre de personnes	-	-	-	-	-
Préparation de repas	Non	-	-	-	-
Nombre de couverts	-	-	-	-	-
Tir(s) de feu(x) d'artifices	Non	-	-	-	-
Nombre de tir(s)	-	-	-	-	-

(\*) Nature des manifestations :

NM1 : Manifestation à l'intérieur de bâtiments (spectacle,...)

NM2 : Manifestation en extérieur autre que sportive

NM3 : Manifestation sportive sur voie publique (CS21)

NM4 : Manifestation sportive autre

NM5 : Raid aventure

(\*\*) Nature des tribunes – gradins :

N1 : Fixe(s) de 1501 à 3000 places

N2 : Démontable(s) de 500 à 1500 places avec montage effectué par un professionnel

N3 : Démontable(s) de 1501 à 5000 places avec montage effectué par un professionnel

N4 : Démontable(s) de 500 à 1500 places avec montage effectué par l'association

N5 : Démontable(s) de 1501 à 5000 places avec montage effectué par l'association



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## LES GARANTIES QUE VOUS AVEZ CHOISIES :

### L'ASSURANCE DES RESPONSABILITES

A l'indice FFB de 1055,2 au 2<sup>eme</sup> trimestre 2021

**Montant de la franchise choisi pour l'ensemble des garanties : 200 € sous réserve des franchises minimales prévues au Tableau des montants de garanties et des franchises**

	Garanties souhaitées	Limites de garantie
<b>Responsabilité civile vie associative</b>  Comportant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Responsabilité organisation des réunions statutaires (AG, séminaires, CA, Bureau...)</li><li>- Responsabilité du fait de l'aide bénévole de tiers à l'association</li><li>- Intoxications alimentaires du fait des produits servis par l'association aux adhérents et tiers</li><li>- Responsabilité du fait d'un vol commis par les préposés de l'association</li><li>- Responsabilité organisateur de manifestation de moins de 500 personnes non soumise à autorisation administrative</li><li>- Responsabilité occupant d'immeuble moins de 21 jours par an</li><li>- Responsabilité du fait des véhicules déplacés /utilisés pour les besoins de l'association</li><li>- Responsabilité du fait d'activités de délégation(s) de mission(s) de Service(s) Public(s)</li><li>- Responsabilité utilisation d'engins et de matériels auto-moteurs</li><li>- Responsabilité du fait de l'organisation et du fonctionnement d'un service médical</li><li>- Responsabilité civile de l'employeur (Faute inexcusable, faute intentionnelle....)</li><li>- Responsabilité du fait des personnels de l'Etat</li><li>- Défense de l'assuré</li></ul>	Oui	Se reporter au tableau des montants de garantie et des franchises
Responsabilité des juges et des arbitres en matière d'activité sportive	Oui	
Responsabilité biens et animaux confiés	Oui	50 000 €
Extension organisateur de manifestation de moins de 1500 personnes non soumise à déclaration et/ou autorisation administrative	Non	
Extension usage tribunes - Gradins	Non	-
Extension service d'ordre	Non	
Extension repas préparés par l'association	Non	
Extension tir(s) de feu(x) d'artifices	Non	
<b>Responsabilité études, conseils et prestations intellectuelles</b>	Non	-
<b>Responsabilité activité d'enseignement et de formation</b>	Non	-
Extension dommages aux biens du maître de stage	Non	-
Extension dommages aux véhicules du maître de stage	Non	-



#### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise réege par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

	Garanties souhaitées	Limites de garantie
<b>Responsabilité activité de transport collectif de personnes</b>	Non	-
<b>Responsabilité activité de gestion des biens des incapables majeurs</b>	Non	-
<b>Responsabilité activité d'organisation, de vente de voyages et/ou de séjours touristiques</b>	Non	-
<b>Responsabilité activités médicales et paramédicales</b>	Non	-
<b>Responsabilité exploitation de digue et/ou de barrage</b>	Non	-
<b>Responsabilité activité de transaction et/ou de gestion immobilière</b>	Non	-
<b>Responsabilité après travaux et livraison de produits</b>	Non	-
<b>Responsabilité exploitation d'une installation de production d'électricité</b>	Non	-
<b>Responsabilité des assistants maternels agréés et des assistants familiaux agréés</b>	Non	-
<b>Responsabilité civile atteinte à l'environnement</b> Extension RCAE sites industriels, agricoles, commerciaux, ateliers, installations soumises à déclaration	Oui Non	Se reporter au tableau des montants de garantie et des franchises
<b>Responsabilité personnelle des dirigeants</b>	Non	-

(\*) Capital non indexé

## LA DEFENSE DES DROITS ET DES INTERETS

	Garanties souhaitées	Limites de garantie
<b>Défense pénale et recours suite à accident</b>	Oui	
<b>Informations juridiques téléphoniques</b>	Oui	
<b>Défense juridique</b> Extension aux recours de l'association	Oui Oui	
<b>Cab'Assur</b>	Non	

## L'ASSURANCE DES PERSONNES

### Accidents Corporels - « PRATIQUANTS OCCASIONNELS »

Formule retenue : « Formule 1 »

	Garanties souhaitées	Limites de garantie
<b>Décès</b>	Oui	20 000 €
<b>Incapacité permanente</b>	Oui	40 000 €
<b>Frais de recherche</b>	Oui	5 000 €
<b>Frais d'adaptation</b>	Oui	5 000 €
<b>Frais de soins</b>	Oui	300 €
<b>Indemnités journalières</b>	Oui	20 €
<b>Assistance santé</b>	Non	
<b>Assistance dirigeants en déplacement</b>	Non	

### Accidents Corporels - « BENEVOLES OCCASIONNELS »



#### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

**Formule retenue : « Formule 1 »**

	<b>Garanties souhaitées</b>	<b>Limites de garantie</b>
Décès	Oui	20 000 €
Incapacité permanente	Oui	40 000 €
Frais de recherche	Oui	5 000 €
Frais d'adaptation	Oui	5 000 €
Frais de soins	Oui	300 €
Indemnités journalières	Oui	20 €
Assistance santé	Non	Se reporter au tableau des montants de garantie et des franchises
Assistance dirigeants en déplacement	Non	

**L'ASSURANCE DE VOS MANIFESTATIONS**

**L'assurance des responsabilités**

A l'indice FFB de 1055,2 au 2<sup>eme</sup> trimestre 2021

**Montant de la franchise choisi pour l'ensemble des garanties : 200 € sous réserve des franchises minimales prévues au tableau des montants de garantie et des franchises**

	<b>Garanties souhaitées</b>	<b>Limites de garantie</b>
<b>Responsabilité organisateur de manifestation</b>  Comportant notamment : <i>Responsabilité du fait des opérations de montage et de démontage avant et après la manifestation</i> <i>Responsabilité du fait des bénévoles</i> <i>Responsabilité dépositaire</i> <i>Responsabilité du fait des véhicules utilisés / déplacés pour les besoins de la manifestation</i> <i>Responsabilité du fait des personnels de l'Etat</i> <i>Responsabilité du fait de l'organisation et du fonctionnement d'un service médical</i> <i>Frais de remise en état des lieux</i> <i>Responsabilité atteinte à l'environnement hors site</i> <i>Défense de l'assuré</i>	Oui	Se reporter au tableau des montants de garantie et des franchises
Responsabilité biens et animaux confiés	Oui	

**Garanties complémentaires**

	<b>Garanties souhaitées</b>	<b>Limites de garantie</b>
<b>Responsabilité occupant d'immeuble à l'occasion des manifestations</b>	Non	-



**Gan Assurances**

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise réege par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

### DEFENSE DES DROITS ET DES INTERETS

#### **Clause 14 - Information Juridique téléphonique**

Afin de Vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Informations Juridiques téléphoniques » (prévue dans vos Conditions générales par le fascicule « La Défense des droits et intérêts : Protection Juridique ») est confiée à une société indépendante et spécialisée :

LA SOCIETE FRANCAISE DE PROTECTION JURIDIQUE

Entreprise régie par le Code des assurances  
S.A. au capital de 2.216.500 EUROS

#### **Clause 15 - Défense Pénale et Recours Suite à Accident**

Afin de Vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Défense Pénale et Recours Suite à Accident » (prévue dans vos Conditions générales par le fascicule « La Défense des droits et intérêts : Protection Juridique ») est confiée à une société indépendante et spécialisée :

LA SOCIETE FRANCAISE DE PROTECTION JURIDIQUE

Entreprise régie par le Code des assurances  
S.A. au capital de 2.216.500 EUROS  
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS  
Téléphone : 01.41.43.76.00 - RCS PARIS : B 321 776 775  
Adresse postale : TSA 41234 – 92919 LA DEFENSE CEDEX

Tout litige susceptible de mettre en jeu la garantie 'Défense Pénale et Recours suite à Accident' doit être déclaré, par écrit, à votre Agent général ou à l'adresse postale mentionnée ci-avant ou par e-mail : declaration.sinistre@protectionjuridique.fr  
En cas de réclamation concernant le traitement du litige, vous pouvez écrire au Service Qualité à l'adresse postale mentionnée ci-avant ou via l'adresse e-mail : reclagan@protectionjuridique.fr

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en œuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans vos Conditions Générales par le fascicule 'LA DEFENSE DES DROITS ET INTERETS : PROTECTION JURIDIQUE'.

#### **Clause 16 - Défense Juridique**

Afin de Vous garantir les meilleures conditions de service, la gestion de la garantie « Défense Juridique », prévue dans l'Annexe « Défense Juridique » est confiée à une société indépendante et spécialisée :

LA SOCIETE FRANCAISE DE DEFENSE JURIDIQUE  
Entreprise régie par le Code des assurances  
S.A. au capital de 2.216.500 EUROS  
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS  
Téléphone : 01.41.43.76.00 - RCS PARIS : B 321 776 775  
Adresse postale : TSA 41234 – 92919 LA DEFENSE CEDEX

Tout litige susceptible de mettre en jeu la garantie « Défense Juridique » doit être déclaré, par écrit, à votre Agent général ou à l'adresse postale mentionnée ci-avant ou par e-mail : declaration.sinistre@protectionjuridique.fr  
En cas de réclamation concernant le traitement du litige, vous pouvez écrire au Service Qualité à l'adresse postale mentionnée ci-avant ou via l'adresse e-mail : reclagan@protectionjuridique.fr

Le champ d'application des prestations, les conditions de mise en œuvre ainsi que le cadre de notre intervention sont précisés dans l'Annexe « Défense Juridique ».

## PROTECTION DES PERSONNES

#### **Clause 60 - Accidents corporels**

L'assuré déclare respecter les mesures légales et réglementaires d'exercice et d'encadrement des activités organisées.



#### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09  
Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr



N° souscripteur : 30922167

## ASSURANCE DES MANIFESTATIONS

### Clause 76 - Déclarations administratives de la manifestation assurée

L'assuré déclare avoir procédé aux démarches administratives obligatoires en vue de l'organisation de la manifestation assurée et être, le cas échéant, en possession des autorisations légales et réglementaires.

### Clause 78 - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle des prestataires intervenants

L'assuré déclare avoir demandé et procédé au contrôle des attestations d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle des prestataires externes à l'association intervenant à l'occasion de la manifestation assurée.

## LES ANTECEDENTS

Le Proposant a-t-il déjà été assuré au cours des 3 dernières années ? Non

## LE DETAIL DE LA COTISATION

La cotisation annuelle est de 1 009,81 € HT soit 1 108,39 € TTC

Dont 195 € HT au titre des garanties de protection juridique.

Détail de votre cotisation prévisionnelle (hors cotisations Catastrophes naturelles et Attentats)

	Cotisation HT	Cotisation TTC
Assurance des responsabilités	136,50 €	148,78 €
Défense des droits et intérêts	195 €	220,25 €
Protection du patrimoine	-	-
Assurance des personnes	438,31 €	477,76 €
Assurance des manifestations	240 €	261,60 €

Tenant compte de la modulation pour fractionnement de paiement : Prél. Mensuel au 07

*Cette cotisation sera exigible intégralement à l'échéance du contrat et payable par fraction selon l'échéancier convenu. Le fractionnement prendra fin de plein droit en cas de non-paiement d'une fraction de cotisation à la date fixée.*

**Le tarif mentionné est garanti pendant un délai de 2 mois si les renseignements fournis sont exacts et non modifiés lors de la souscription du contrat.**



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## LES INFORMATIONS DU SOUSCRIPTEUR

### Protection des données personnelles

Les données personnelles vous concernant (ou concernant les personnes parties ou intéressées au contrat) sont traitées par l'Assureur dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée. Leur traitement est nécessaire à la passation, la gestion et l'exécution de votre contrat, à la gestion de nos relations commerciales et contractuelles, à la lutte contre la fraude, ou à l'exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives en vigueur.

Elles sont destinées à votre Agent général et aux services de l'Assureur de chacune de vos garanties (Assurance, Banque et services) selon finalités et dispositions prévues aux conditions générales ou notice d'informationde votre contrat. Ces informations sont conservées, au maximum, le temps de la relation contractuelle, et jusqu'à expiration des délais de prescriptions légaux.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à vos informations en vous adressant par courrier à Gan Assurances - Direction Réclamations Clients - 3 Place Marcel Paul - 92024 Nanterre Cedex. Email: [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)

Conformément à la réglementation, nous vous informons que vous pouvez refuser de faire l'objet de prospection commerciale par téléphone, en vous inscrivant gratuitement sur la liste d'opposition nationale au démarchage téléphonique (Bloctel); toutefois, cette inscription ne fait pas obstacle à l'utilisation de vos coordonnées téléphoniques dans le cadre de nos relations contractuelles.

### Traitement des réclamations

Pour toute demande d'information ou toute réclamation (désaccord, mécontentement) relative au contrat d'assurance, il convient de vous adresser dans un premier temps à votre Agent général.

Si cette première réponse ne vous satisfait pas, la réclamation peut être adressée au Service 'réclamations de Gan Assurances à l'adresse suivante:

- par courrier: Direction Qualité Gan Assurances - Service Réclamations  
3 Place Marcel Paul - 92024 Nanterre Cedex
- par courriel: [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)

Gan Assurances s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. La réponse définitive à votre réclamation vous sera apportée dans un délai de traitement de deux mois au plus. En cas de circonstances particulières nécessitant un délai plus long, vous en serez informé.

En dernier lieu, sous réserve d'avoir épuisé toutes les voies de recours exposées ci-dessus, vous pourrez saisir la Médiation de l'Assurance sur le site [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) ou par courrier (Médiation de l'Assurance TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09).

Si l'avis de la Médiation de l'Assurance ne vous satisfait pas, vous pouvez éventuellement saisir la justice.



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## LES MENTIONS LEGALES

### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros  
- RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z

Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 PARIS - Tel : 01.70.94.20.00 - [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité Prudentiel et Résolution (ACPR)  
Direction Qualité/Réclamations - Gan Assurances - 3 Place Marcel Paul - 92024 Nanterre Cedex - Email :  
[reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)

## LA REMISE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent projet de contrat est élaboré sur la base des informations que vous nous avez communiquées sur le Formulaire de déclaration de risques.

Ce projet vaut fiche d'information sur le prix et les garanties au sens de l'article L.112-2 du Code des assurances et est accompagné des documents contractuels dont la liste figure ci-dessous :

- Dispositions Générales - Référence Imprimeur : 3370-237011- 072021
- Fascicule 'L'assurance des responsabilités de votre association' - Référence Imprimeur : 3370-237021 - 072021
- Fascicule 'La défense des droits et des intérêts de votre association' - Référence Imprimeur : 3370-237024 - 072021
- Fascicule 'La protection des personnes » - Référence Imprimeur 3370-237023- 072021
- Fascicule 'L'assurance des manifestations de votre association' - Référence Imprimeur 3370-237020- 072021
- Tableau des montants des garanties et des franchises - Référence Imprimeur : 3370-237019 - 072021
- Convention Spéciale « Cybersécurité » - Référence Imprimeur : 3370-7787-122021

Vous reconnaissiez avoir reçu, pris connaissance et accepté préalablement à la signature du présent projet de contrat un exemplaire de l'ensemble des documents contractuels listés ci-dessus du contrat GAN ASSOCIATIONS.



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09  
Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)



N° souscripteur : 30922167

## LA DUREE DU PROJET ET LA SIGNATURE DES PARTIES

Vous certifiez que les réponses aux questions qui vous ont été posées dans le formulaire de déclaration de risques pour l'établissement du présent document et pour servir de base au contrat, sont sincères, exactes et complètes.

- « Nous attirons votre attention sur le fait en cas de conclusion du contrat,
- que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle de votre part peut entraîner la nullité du contrat (art. L.113-8 du code des assurances),
  - que toute omission ou déclaration inexacte vous expose à une augmentation de cotisation ou à une résiliation du contrat et, le cas échéant, à supporter la charge d'une partie des indemnités (art. L.113-9 du code des assurances),
  - que vous devez déclarer en cours de contrat les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence, soit d'aggraver les risques, soit d'en créer de nouveaux et qui rendent de ce fait inexactes ou caduques les réponses faites à l'assureur (art. L.113-2 du code des assurances).
  - La résiliation ou la suspension d'un contrat affecté d'au moins un sinistre survenu au cours des 24 derniers mois (avec responsabilité ou en cas de vol) ou pour manquement à ses obligations contractuelles (non paiement exact de la cotisation, fausse déclaration) peut être enregistrée dans un fichier central professionnel.

Le contrat sera conclu à compter du 16/03/2022 pour une durée d'un an et sera reconduit automatiquement d'année en année. Le délai de dénonciation sera de 2 mois au moins avant la date d'échéance annuelle, le cachet de la poste faisant foi.

Fait en double exemplaire à CHAMBLY

Le mardi 22 mars 2022

Pour Gan Assurances, votre Agent général

Pour l'Entité à assurer :

(nom, prénom et signature du représentant légal précédée de la mention "bon pour accord")

Date :



### Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 193 107 400 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris – Tel : 01.70.94.20.00 – [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre – E-mail : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr)